

Paris, le 8 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLUS DE 500 000 MÉNAGES LOGÉS GRÂCE À LA GARANTIE VISALE PLUS DE 2 000 NOUVEAUX SALARIÉS LOGÉS APRÈS L'EXTENSION DU DISPOSITIF

Action Logement a sécurisé en août 2021 le 500 000^e locataire avec le dispositif Visale. Unique garantie gratuite, simple et rapide à obtenir, Visale permet à un large public d'accéder à un logement dans le parc privé et sécurise également les propriétaires pour la mise en location de leur bien immobilier. Visale s'inscrit au cœur de la vocation d'utilité sociale d'Action Logement, pour faciliter l'accès au logement et favoriser ainsi l'accès à l'emploi.

Toujours plus de salariés accompagnés dans leur accès au logement

Après l'extension de Visale, le 4 juin 2021, au-delà des salariés de plus de 30 ans en mobilité professionnelle, à **tous les salariés** du secteur privé et agricole dont le salaire net mensuel est inférieur ou égal à 1 500 euros quelles que soient les raisons de leur mobilité, près de **2 000 nouveaux salariés** ont été logés en l'espace de 4 mois, faisant ainsi la preuve d'une réponse adaptée apportée par Action Logement à la crise du logement.

Depuis sa création il y a cinq ans, Visale s'adapte pour répondre toujours mieux aux besoins. L'évaluation du dispositif réalisée en 2020 avec le CREDOC a montré que **83 % des bénéficiaires ont eu un accès au logement facilité** grâce à Visale. Cette solution proposée par Action Logement remplit pleinement son rôle d'utilité sociale, en levant les freins auxquels sont confrontés les jeunes et les salariés aux revenus modestes pour accéder au logement dans le parc privé.

Le dispositif de cautionnement Visale permet à un futur locataire de renforcer son dossier de candidature dans la recherche d'un logement, Action Logement se portant gratuitement garant. Pour les bailleurs, c'est une garantie gratuite couvrant, sur toute la durée du bail, les risques d'impayés (jusqu'à 36 mois de loyers et de charges), ainsi que les éventuelles dégradations locatives. Visale prend également en charge, et assure directement, toutes les procédures de recouvrement auprès des locataires.

Retrouvez toutes les informations sur Visale et sur ses conditions d'attribution sur www.visale.fr

500 000 ménages
ont accédé au logement grâce à **Visale**



VISALE. 
CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

www.visale.fr

ActionLogement 

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut - 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net